MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
REPUBLIQUE DU BENIN

01 B P 884 Cotonou -Bénin
Tél. + 229 21 30 02 64
+ 229 21 30 04 10
Mail: sp.inrab@inrab.org
Sp.inrab@yahoo.com
www.inrab.org

INSTITUT NATIONAL DES RECHERCHES AGRICOLES DU BENIN

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

CCMP / INRAB
BON A LANCER

émis le :

Pour les services de

Assurance maladie et assurance individuelle accident des agents de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin

Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB)
Sécretariat PRMP
Affiché le 12 avril 2022

Référence de l'appel d'offres : *S_DG_58790*

Autorité contractante : Institut National des Recherches Agricoles du Bénin

Source de financement : Budget Autonome

Notifié au Maître d'Ouvrage
Abomey-Calavi le 08/4/2022
Pour Lancement de l'Avis

GESTION : *2022*

IMPUTATIONS BUDGETAIRES : 7 020 500 000

INRAB
Cellule de Contrôle des Marchés Publics
BON A LANCER
Retiré le 11/04/2022
Nom.....KODJO.....
Prénoms.....Moïse Komi
Signature.....

Avril 2022

Chef de la Cellule de Contrôle des Marchés Publics de l'INRAB
Myrwane Adé BALOGOUN

SOMMAIRE

PREMIERE PARTIE-PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES 3

PARTIE II – PROGRAMME D'ACTIVITES 116

PARTIE III –MARCHE 121

CCMP / INRAB
BON A LANCER

CCMP / INRAB
BON A LANCER

PREMIERE PARTIE :
PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES

Section 0. Avis d'Appel d'offres

Objet : Assurance maladie et assurance individuelle accident des agents de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin

Référence : *S_DG_58790*

CCMP / INRAB
BON A LANCER

Avis n° : *N° 007 /INRAB/A-PRMP/S-PRMP du 11/04 2022*

Institut National des Recherches Agricoles du Bénin

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB) publié sur le portail web des marchés publics le **SIGMaP le 15 février 2022**.

2. La Direction Générale de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB) a obtenu dans le cadre de son Plan de Travail Annuel Budgétisé (PTAB) gestion 2022, des fonds du budget autonome, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à **l'assurance maladie et assurance individuelle accident des agents de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin.**

3. La Direction Générale de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB) sollifcite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les services suivants : assurance maladie et assurance insividuelle accident des agents de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB), e-mail : *sprmpinrab@gmail.com; Monsieur* ***L'Heureux S. AHOUANGNIHIN Personne***

Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'INRAB et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin, bureau 106 au premier étage du siège de la Direction Générale sis à Agonkanmey, Route de l'IITA, Tankpè ; de 8 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes.**

6. Les exigences en matière de qualification sont :

CCMP / INRAB
BON A LANCER

a) Pour les anciennes compagnies d'assurance

Exigences techniques et expériences :

- Etre une compagnie d'assurance agréée par l'Etat pour opérer dans la branche « maladie, accidents, risques divers et transports », ledit agrément doit demeurer valide pendant une durée d'au moins un (01) an à compter de la date limite de dépôt des offres ;

- Avoir réalisé en tant qu'entreprise principale deux (02) marchés similaires de par leur nature et de montant au moins égal à **90 915 511 FCFA TTC**, (prouvés par les contrats de marchés et les attestations de bonne fin d'exécution délivrées par l'administration publique ou parapublique) au cours des trois (03) dernières années (2019, 2020 et 2021) et l'année en cours ;

- Disposer dans l'équipe de gestion du contrat, deux médecins conseils ayant chacun au moins dix (10) ans d'expérience dans le domaine des assurances, prouvés par les curricula vitae desdits médecins, appuyés des copies légalisées des diplômes et attestations de travail ;

- Avoir un réseau national de prestataires agréés assez représentative sur toute l'étendue du territoire national (présence dans tous les départements et proche des localités d'intervention de l'INRAB).

Exigences financières :

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen des trois (03) dernières années (2018, 2019 et 2020) au moins égal à **77 047 043 FCFA**, justifié par **les états financiers certifiés pour lesdites années** ;

- Disposer de liquidité sous forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de **12 122 068 FCFA**, justifiée par une **attestation de capacité financière délivrée par un établissement financier agréé en République du Bénin .**

b) Pour les compagnies d'assurance naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence.

Exigences techniques et expériences

- Etre une compagnie d'assurance agréée par l'Etat pour opérer dans la branche « maladie, accidents, risques divers et transports », ledit agrément doit demeurer valide pendant une durée d'au moins un (01) an à compter de la date limite de dépôt des offres ;

CCMP / INRAB
BON A LANCER

- Disposer dans l'équipe de gestion du contrat :
  - ✓ Un Directeur Général ou Assimilé ayant au moins dix (10) ans d'expériences dans le domaine des assurances, prouvés par le curriculum vitae, appuyés des copies légalisées des diplômes et attestations de travail ;
  - ✓ deux médecins conseils ayant chacun au moins dix (10) ans d'expérience dans le domaine des assurances, prouvés par les curricula vitae desdits médecins, appuyés des copies légalisées des diplômes et attestations de travail ;
- Avoir un réseau national de prestataires agréés assez représentative sur toute l'étendue du territoire national (présence dans tous les départements et proche des localités d'intervention de l'INRAB).

Exigences financières :

- Pour les compagnies d'assurance créées en 2021 et celles ayant moins de trois (03) ans qui n'ont pas exercé au cours de leur période d'existence : fournir un bilan d'ouverture ;
- Pour les compagnies d'assurance ayant moins de trois (03) ans d'existence mais qui ont régulièrement exercé pendant un (01) ou deux (02) ans : fournir les états financiers certifiés (signés par un membre de l'ordre des experts comptables et comptables agréés et certifiés par la DGI) pour les années d'exercice ;
- Disposer de liquidité sous forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de **12 122 068 FCFA**, justifiée par une **attestation de capacité financière délivrée par un établissement financier agréé en République du Bénin** ;
- Fournir une attestation d'assurance couvrant des risques professionnels à hauteur de **90 915 511 FCFA TTC,** appuyée de la copie du contrat, couvrant une période d'au moins une (01) année à compter de la date limite de dépôt des offres.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Au terme de la procédure du présent appel d'offres ouvert, il sera conclu pour une durée maximale de trois (03) ans, un Accord-Cadre qui servira de base à la conclusion de contrats annuels, conformément aux dispositions des articles 40 et 41 de la loi n°2020-26

du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin. Cet Accord-Cadre sera conclu avec le seul soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme économiquement la plus avantageuse.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin bureau 106 au premier étage du siège de la Direction Générale sis à Agonkanmey Route de l'IITA Tankpè**, à compter du 12/04/2022 . Le dossier d'appel d'offres en version papier sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat de la PRMP ou adressé aux candidats à leurs frais par le mode d'acheminement souhaité par le candidat. Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique *sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation.*

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie à cet effet.

COMP / INRAB
BON A LANCER

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci- après **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin bureau 106 au premier étage du siège de la Direction Générale sis à Agonkanmey Route de l'IITA Tankpè au plus tard le ...04/05/2022 à ...10...heures...00...minutes. Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis ou de leurs représentants dûment mandatés l'adresse ci-après ***salle de conférence de la Direction Générale de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin sis à Agonkanmey Route de l'IITA Tankpè,*** *le même jour à* ***...10... heures ...30... minutes.***

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission **d'un montant** de **sept cent soixante-dix mille quatre cent soixante-dix (770 470) F CFA,** conformément aux dispositions de l'article 68 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin.

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** calendaires à compter de la date limite de soumission.

CCMP / INRAB
BON A LANCER

Abomey-Calavi, le 11/04/2022.
La Personne Responsable des Marchés Publics

Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB) - Personne Responsable des Marchés Publics - PRMP

L'Heureux S. AHOUANGNIHIN